

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 74 (1977)
Heft: 3

Vorwort: Éditorial
Autor: Fournier, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Lorsque tu liras ces lignes, mon cher Ambroise, tu t'apprêteras déjà à nouer ta belle cravate du dimanche pour te présenter à l'assemblée des délégués SAR qui se tiendra à Lausanne le 19 mars 1977. En bon et fidèle membre de notre société que tu es, tu prépares tes interventions et tu imagines les répliques de l'un ou l'autre des participants. C'est bien !

Un tel rassemblement annuel des apiculteurs de Romandie est précisément prévu pour une mise en commun des affaires régissant notre grande famille SAR. Notre association, vieille de plus de cent ans depuis quelques mois, doit poursuivre son bonhomme de chemin pour le bien de l'apiculture en général, de notre apiculture romande en particulier. De plus, puisque cette société romande à laquelle nous appartenons tous se veut démocratique, il est nécessaire que ses aspirations et ses tendances reflètent en quelque sorte l'opinion de ceux qui ont mission de veiller au bon maintien de sa santé, en l'occurrence que sa marche dans la vie soit celle qui lui est dictée par la majorité des délégués qui eux, représentent tout le peuple des apiculteurs et doivent agir au nom et dans l'intérêt de ces derniers. Tu auras donc voix au chapitre le 19 mars prochain. Souviens-toi bien, Ambroise mon lecteur, que pour remplir pleinement la mission qui t'est assignée, tu devras déposer tes préjugés, tes partis pris ou ton intérêt personnel devant la porte de la salle du Café du Rond-Point et agir dans l'intérêt du plus grand nombre de ceux qui t'auront désigné pour aller à Lausanne.

Il n'y aura rien de bien particulier au programme de ce 19 mars 1977.

Notre administrateur-caissier SAR, M. Georges Fragnière, pousse un « ouf » de soulagement. Malgré la récession qui dure, son premier exercice boucle par un bénéfice !

Du crédit de Fr. 20 000.— qui fut octroyé au Comité central par l'Assemblée des délégués du 13 mars 1976, Fr. 7709.70 seulement furent soustraits pour équilibrer les comptes de la Fête du centenaire des 25 et 26 septembre dernier. Tu te rendras aisément compte que si nous ne sommes pas avares, nous ne sommes point prodigues.

1978 verra la fin du « tournus » du concours des ruchers SAR. La question se posera donc cette année-ci de savoir si ce concours annuel des ruchers doit être maintenu malgré les frais que cela engendre chaque bouclément. Parbleu ! Bien malappris serait celui qui déciderait de s'amputer un membre alors qu'il est en parfaite santé. Notre concours des ruchers SAR doit être maintenu à

tout prix pour le bien de notre apiculture romande. Si nécessaire, nous mettrons de nouvelles chaussures à ses pieds !

Ah ! j'oubliais, mon cher Ambroise. Pour ce même concours des ruchers, le Comité central est à la recherche d'un apiculteur de bonne volonté et d'un remplaçant pour ce dernier. Pourquoi pas toi ? Avec ton ami Jean-Jacques de la Fédération du canton voisin, vous seriez en mesure de rendre de fiers services à notre corporation. Penses-y et parles-en avec le président de ta section !

Mais, l'assemblée des délégués du 19 mars prochain ne se résumera pas à ce qui précède ? me diras-tu. Bien sûr que non, cher Ambroise, il y aura encore les propositions individuelles, des suggestions, des plaintes, des critiques positives, d'autres acerbes, que sais-je ? Cela, je ne pourrai te le dire que dans le numéro du journal de mai puisque, le 19 mars, les manuscrits de celui d'avril seront déjà à l'imprimerie.

Un mot encore pour rappeler à ton bon souvenir que l'« Agenda apicole » 1977 est sorti de presse. Cet auxiliaire de mouchiers que nous sommes contient quantité de renseignements précieux pour ton activité au rucher. Il est aussi nécessaire que le lève-cadre. Commande-le sans attendre à l'Imprimerie de la Béroche, 2024 St-Aubin (NE), tél. (038) 55 26 22. Tu le recevras par un tout prochain courrier pour le prix de Fr. 8.—.

Sion, février 1977.

A. Fournier.

Concours des ruchers SAR 1977

Le concours des ruchers de 1977 se déroulera dans les sections de **La Côte vaudoise, Bière, Nyon et Genève.**

Les apiculteurs qui s'intéressent à ce concours doivent s'annoncer au président de leur section **jusqu'au 31 mars prochain**, en indiquant le nombre de ruches, le système et l'endroit où se trouvent les abeilles.

MM. les présidents de section remettront au soussigné pour le **10 avril au plus tard** la liste complète et détaillée des inscriptions.

Le concours est une excellente occasion pour mettre son rucher en ordre et d'augmenter ses connaissances apicoles.

Il permet un dialogue toujours positif et un contact direct avec la SAR.

Nous espérons qu'il y aura de nombreuses inscriptions, pensez-y dès maintenant.

Le soussigné est à la disposition des sections pour donner tous les renseignements nécessaires.

Pour le Jury : *Jean Chammartin,*
1758 Villaz-Saint-Pierre (Fribourg).